

2009

www.enac.fr



**Technicien Supérieur
des Études
et de l'Exploitation
de l'Aviation Civile**



ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

Sommaire

DATES DU CONCOURS	3
LIEUX DES ÉPREUVES	4
CONDITIONS D'ADMISSION	4
ÉPREUVES DU CONCOURS	4
PROGRAMME DES ÉPREUVES	5
LA FORMATION	8
TSEEAC : LES MÉTIERS	10
S'INSCRIRE AU CONCOURS TSEEAC	11
POUR EN SAVOIR PLUS	12



Devenir Technicien Supérieur des Études et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

Contrôleur d'aérodrome, assistant d'ingénieur, contrôleur technique d'exploitation, chargé de l'information aéronautique etc, le métier de Technicien Supérieur des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile (T.S.E.E.A.C.), riche en fonctions diverses, vous permettra d'accomplir une carrière multiforme, variée et passionnante dans le domaine aéronautique.

L'ENAC forme à Toulouse les futurs TSEEAC. Ils bénéficient d'une **formation rémunérée** et d'un **emploi assuré** dès la sortie de l'ENAC au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

C'est donc pour vous l'assurance d'un emploi stable dans la fonction publique d'Etat. Le concours TSEEAC est un concours propre à l'ENAC et propre à cette formation.

Dates du concours

Épreuves écrites :
9 et 10 avril 2009.

Épreuves orales : .
Les épreuves orales se déroulent en une journée **entre le 27 et le 29 mai 2009.**

Nombre de places offertes en 2009

➤ **25 places** environ seront ouvertes en 2009.



Lieux des épreuves

Les épreuves écrites sont en principe organisées dans chacune des villes suivantes : Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et dans les DOM-TOM. L'ouverture d'un centre de concours est toutefois conditionnée par un nombre d'inscrits suffisant dans la ville correspondante.

Toutes les épreuves orales se dérouleront en une journée à l'ENAC, à Toulouse.

Conditions d'admission

Le concours T.S.E.E.A.C. s'adresse aux titulaires d'un Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme équivalent.

Pour être admis à concourir vous devez :

- Être ressortissant de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen.,
- Jouir de vos droits civiques,
- Ne pas avoir de mention portée au n°2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions
- Être reconnu physiquement apte à l'emploi (conditions normales d'entrée dans la fonction publique)
- Être en situation régulière au regard du code du Service National.

NB : les justificatifs nécessaires seront demandés à l'issue des épreuves orales.

Les épreuves du concours

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVES ÉCRITES OBLIGATOIRES

Épreuves	Durée	Coef.	Notes éliminat.
Français	3 h	3	< 5
Mathématiques ⁽¹⁾	2 h	3	< 5

ÉPREUVE ÉCRITE OPTIONNELLE OBLIGATOIRE

Choix d'une seule épreuve

Épreuves	Durée	Coef.	Notes éliminat.
Soit :			
Mathématiques et Physique ⁽¹⁾	3 h	6	< 5
Soit :			
Sciences et technologies industrielles ⁽¹⁾	3 h	6	< 5

ÉPREUVES ÉCRITES FACULTATIVES

Il est permis de s'inscrire à une épreuve de langue vivante et à l'épreuve de connaissances aéronautiques.

Épreuves	Durée	Coef.
Connaissances aéronautiques ⁽¹⁾	1 h	bonus
Allemand, Espagnol Italien ou Russe	1 h	bonus

À l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury établit la liste des candidats autorisés à passer les épreuves d'admission.

⁽¹⁾ Épreuve pouvant se présenter sous forme de questionnaire à choix multiples.

ÉPREUVES D'ADMISSION

ÉPREUVES ORALES OBLIGATOIRES

Épreuves	Durée	Coef.	Notes éliminat.
Anglais	30 mm	3	< 7
Entretien avec le jury	30 mm	2	< 5

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20.

Pour les épreuves facultatives, seuls sont pris en compte les points au-dessus de 10.

À l'issue des épreuves d'admission, le jury établit une liste de candidats admis parmi ceux ayant obtenu un minimum de 170 points à l'ensemble des épreuves écrites et orales.



Le programme des épreuves

ÉPREUVES ÉCRITES OBLIGATOIRES

FRANÇAIS

L'épreuve de composition française doit avant tout permettre d'apprécier votre aptitude à exposer clairement une question et à rédiger correctement.

La présentation matérielle et l'orthographe de la copie influenceront sur la note.

MATHÉMATIQUES (*)

Programme en vigueur de la classe de terminale STG (**) (Spécialités "mercantique", "comptabilité et finance des entreprises", "gestion des systèmes d'information").

ÉPREUVES ÉCRITES OPTIONNELLES OBLIGATOIRES (Choix d'une seule épreuve)

MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE (*)

Programmes de mathématiques et physique en vigueur dans la classe de terminale S (**).

SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES (*)

Programme en vigueur de la classe de terminale technologique série STI (**).

NB : Pour les épreuves nécessitant l'usage d'une calculatrice, les candidats sont informés qu'ils doivent utiliser celle qui leur sera fournie dès le début de la première épreuve. (Modèle : Texas instruments TI-30 X B MultiView).

(*) Épreuves pouvant se présenter sous forme de questionnaire à choix multiples.

(**) Se renseigner auprès du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de votre académie pour obtenir les programmes détaillés

ÉPREUVES ÉCRITES FACULTATIVES

CONNAISSANCES AÉRONAUTIQUES

L'épreuve consiste en un sondage des connaissances générales du candidat dans les domaines techniques et du contrôle de la circulation aérienne.

L'épreuve ne comportera pas de problèmes complexes mais pourra comporter des calculs simples ou l'application de formules usuelles.

L'épreuve porte sur les matières suivantes :

a) Navigation et radionavigation

- Définitions fondamentales (Nord, routes, caps, etc).
- Les unités, cartes Mercator et Lambert. Utilisation pratique.
- Le triangle de vitesses. Résolution du triangle des vitesses.
- Problèmes usuels de conversion d'unités.
- Calcul du point milieu, du point de non retour, du déroutement, (Nota : l'utilisation de cartes, rapporteurs et computeurs est incluse dans le programme).
- Notions sur la mesure de la vitesse et de l'altitude, correction de vitesse, calculs fondamentaux.
- Notions sur les installations et matériels usuels de radionavigation en route et à l'atterrissage.
- Description, utilisation, portées, principe.

b) Météorologie

- Notions fondamentales sur les masses d'air, les types de nuages, frontologie.
- Pressions, humidité.
- Phénomènes dangereux pour l'aéronautique : givrage, turbulence, orages, brouillards.

c) Contrôle de la circulation aérienne.

- Règles de l'air. Services de la circulation aérienne.
- Organisation du contrôle, procédures en vigueur.
- Procédures du contrôle d'aérodrome et d'approche, du contrôle régional.
- Informations aéronautiques, AIP.
- Messages.
- Altimétrie.
- Service d'alerte.
- Enquêtes accidents.

d) Technique aéronautique et aérodynamique

- L'avion. Description. Les éléments constitutifs. La cellule.
- Les gouvernes. Les dispositifs hypersustentateurs.
- Élément d'aérodynamique. Portance. Traînée. Equations du vol. En palier, en montée, en descente.
- Notions sur les propulseurs. Description. Eléments constitutifs. Paramètres d'utilisation. Rendement. Notions sur les instruments de bord.

Pour préparer cette épreuve, divers ouvrages spécialisés peuvent être utilisés, notamment le «Manuel du pilote d'avion», et «initiation à l'aéronautique».

On peut se procurer ces ouvrages auprès de :

1 - CEPADUES Éditions
111, rue Nicolas Vauquelin
31100 TOULOUSE
Tél. 05 61 40 57 36

- 2 - Aéro-clubs et écoles de pilotage
- 3 - Librairies spécialisées en aéronautique
- 4 - Toute librairie, sur commande.

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE

(Allemand, Espagnol, Italien, Russe)

L'épreuve doit permettre de déterminer l'aptitude des candidats à s'exprimer correctement et à comprendre les documents.

L'épreuve peut comporter soit un thème, une version ou un essai, soit un test d'évaluation des connaissances.

Les sujets seront d'ordre général, faisant appel au vocabulaire courant. Un bon niveau de classe terminale est requis.

ÉPREUVES ORALES OBLIGATOIRES

ENTRETIEN AVEC LE JURY

A partir d'un texte, la conversation avec le jury doit permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat.

ANGLAIS

L'épreuve doit permettre de déterminer l'aptitude du candidat à comprendre des documents sonores et à s'exprimer correctement.

L'interrogation du candidat se fonde sur des enregistrements authentiques, en langue anglaise, d'extraits de dialogues ou interviews traitant de sujets d'actualité. Ces extraits sont chacun d'une durée d'environ 2 minutes.

Le candidat dispose de **15 minutes** de préparation qu'il répartit à sa convenance. La durée de l'interrogation est de **15 minutes**.



Faire ses études à l'ENAC

LA FORMATION T.S.E.E.A.C.

La formation T.S.E.E.A.C. dure 2 ans. Pluridisciplinaire, c'est une véritable formation professionnelle.

Son principe : vous initier à tous les aspects des différentes fonctions que vous aurez à exercer, grâce à une large part laissée à la formation pratique.

La première année est composée de cours qui vous permettent d'acquérir les fondements de la culture aéronautique et technique.

Principales matières :

- mathématiques,
- aéronautique,
- anglais,
- informatique,
- opérations aériennes,
- information aéronautique,
- contrôle d'aérodrome,
- contrôle d'approche,
- économie du transport aérien.

La deuxième année comprend aussi un stage pratique de plusieurs semaines dans les services de la D.G.A.C., de Météo France, chez les constructeurs ou chez les fabricants de matériels, destiné à la réalisation d'un mémoire de fin d'étude.

La formation T.S.E.E.A.C. a été conçue pour vous doter des bases fondamentales nécessaires à l'exercice de toutes les responsabilités de T.S.E.E.A.C. et vous permettre de changer de fonctions ultérieurement, si vous le souhaitez.

Pendant toute la durée de votre formation, vous apprendrez à travailler en situation quasi réelle, grâce aux outils pédagogiques de l'ENAC : simulateurs d'aérodrome, simulateurs de vol, bureau d'Informations aéronautiques/ bureau de piste recréés en salles, systèmes de télécommunications, téléimprimeurs.

Vous recevrez votre première affectation et serez titularisé dès votre sortie de l'ENAC.

Conditions de scolarité

UNE FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE.

Les élèves T.S.E.E.A.C. sont rémunérés dès leur entrée en formation.

Rémunération annuelle brute d'un élève T.S.E.E.A.C. :

- en 1^{ère} année : environ **16 240 €**
- en 2^{ème} année : environ **19 320 €**

En contrepartie, vous vous engagez à rester 5 ans dans la fonction publique d'Etat à l'issue de votre formation.

Important

En fonction, de votre rang de classement au concours et de la capacité d'accueil des promotions à l'ENAC, quelques mois peuvent s'écouler entre la proclamation de l'admission et l'entrée en scolarité.

L'ENAC : un cadre de vie

A 15 mn du centre de Toulouse, le campus de l'ENAC s'étend sur un vaste domaine de 20 hectares, au coeur du complexe scientifique de Rangueil. Là, sont implantés les entreprises de pointe et les laboratoires de recherche les plus prestigieux : CNES, LAAS, CNRS,...

Espaces verts, terrains de sport, courts de tennis, salle omnisports, practice de golf, théâtre de poche... tout est mis en oeuvre pour vous offrir un cadre de travail de qualité et favoriser votre épanouissement personnel au cours de votre séjour à l'ENAC.

Les nombreuses activités culturelles et sportives proposées par l'école en font un univers riche, ouvert et propice aux échanges avec les élèves des autres formations de l'ENAC.

Vous pouvez utiliser si vous le souhaitez les résidences pour élèves de l'ENAC (sous réserve de places disponibles).

Restaurant libre-service et cafétéria vous accueillent pour les petits déjeuners et les repas. Regroupés au sein de "L'ASSO", les élèves organisent et participent à de multiples manifestations et activités : Gala ENAC, Tournoi des Grandes Ecoles Aéronautiques, Air Expo,... divers ateliers : photo, aéromodélisme,... les clubs d'activités élèves : ski, planche à voile, escalade,... et l'Aéro-club de l'école sont également à votre disposition.



TSEFAC : les métiers

T.S.E.E.A.C.

UNE CARRIÈRE À CHOIX MULTIPLE

Choisir la formation T.S.E.E.A.C. de l'ENAC, c'est se garantir une carrière toujours «ouverte» dans le domaine aéronautique. La Direction Générale de l'Aviation Civile propose en effet aux T.S.E.E.A.C. un vaste éventail de fonctions extrêmement variées.

Autre avantage de premier ordre : la liberté de gérer votre carrière comme vous l'entendez, en tenant compte bien sûr de votre ancienneté et des postes offerts par la D.G.A.C.

Les T.S.E.E.A.C. exercent leur métier au sein des services de la D.G.A.C. ou de Météo-France répartis dans toute la France métropolitaine et outre-mer.

Voici un panorama des multiples fonctions auxquelles vous pourrez accéder comme T.S.E.E.A.C.

- Responsable d'équipes ou d'unités dans différents domaines (contrôle de la circulation aérienne, assistance aux vols, informatique...).
- Assistant d'ingénieur dans des domaines tels que : procédures d'arrivée ou de départ, réglementation, programmeur informaticien...
- Chargé de l'information aéronautique : le T.S.E.E.A.C. crée ou diffuse des messages nécessaires à la sécurité des vols.
- Contrôleur d'aérodrome de petite et moyenne importance ; (aptitudes médicales requises suivant l'annexe à l'arrêté du 7 mars 2003 consultable sur **www.enac.fr** rubrique téléchargement)
- Chargé du service d'alerte dans les Centres en Route de la Navigation Aérienne.

- Chargé du contrôle technique d'exploitation : vérification des conditions d'exploitation des avions, mise en service des avions, ouvertures de lignes...
- Chargé de la supervision des pistes ou de plates-formes aéroportuaires.
- Chargé de la tutelle d'entreprises de transport aérien et des aéro-clubs.

Rien n'empêche le T.S.E.E.A.C. de changer de fonctions plusieurs fois au cours de sa carrière, après une qualification.

Il vous est également possible de changer relativement facilement de lieu d'affectation, et donc de métier.

Après quelques années comme T.S.E.E.A.C. vous pouvez envisager des évolutions de carrière très intéressantes, par le biais de concours internes : Ingénieur du Contrôle de la Navigation Aérienne, Ingénieur Electronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne, Ingénieur des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile.

Rémunération brute annuelle d'un T.S.E.E.A.C. :

- un an après la formation : environ **25 320 €***
- dix ans après l'ENAC : environ **39 300 €***

** en fonction de l'emploi occupé.*

S'inscrire au concours T.S.E.E.A.C.

Inscription par Internet uniquement :

<http://www.enac.fr>

**du lundi 1er décembre 2008 au
jeudi 15 janvier 2009 minuit.
Aucune inscription ne sera accep-
tée après le 15 janvier 2009.**

ATTENTION

**Avant toute inscription, le candidat
devra s'assurer d'une adresse
e.mail valide pour toute la durée
du concours.**

➤ SAISIE ET VALIDATION DES DONNÉES :

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin du concours. En cas de problème, appeler le : **05 62 17 40 74**

de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 tous les jours ouvrables.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC.

➤ DROITS D'INSCRIPTION

Attention : Le paiement des droits d'inscription se fera par le candidat lui-même (sans passer par les secrétaires de lycées)..

Les droits d'inscription au concours TSEEAC 2009 sont de **90 €**.

➤ **MODE DE PAIEMENT CONSEILLE :**

- **Paiement par carte bancaire :** (carte bancaire de paiement exclusivement). Les candidats devront indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration (mois, année) les chiffres du cryptogramme situé au dos de la carte. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

➤ **SI ABSENCE DE CARTE BANCAIRE :**

- **Paiement par chèque bancaire (un chèque par concours) :**

Le chèque (endossable sur une banque en France) devra être établi à l'ordre de l'**Agent comptable de l'ENAC**. Les candidats doivent indiquer sur le serveur Internet le type de chèque et les nom et prénom du titulaire. Au dos de son chèque, le candidat doit **impérativement** reporter : son nom, son prénom, son numéro d'inscription et le concours ENAC présenté.

Le chèque sera envoyé accompagné de la fiche d'inscription à l'adresse suivante :

**ENAC, Bureau des Concours
Concours TSEEAC
BP 54005
31055 Toulouse Cedex 4**

dans un délai de 7 jours à compter de la date d'inscription, le cachet de la poste faisant foi. Votre inscription ne pourra être validée qu'à réception de votre paiement.

Dans le cas où vous renonceriez à concourir pour quelque motif que ce soit, **aucun remboursement, dédommagement ou report ne sera possible.**

Principales données du concours TSEEAC

Année 2007

Inscrits : **697**
Admissibles : **82**
Admis : **23**

Année 2008

Inscrits : **683**
Admissibles : **64**
Admis : **20**

Les annales du concours

L'ENAC édite les annales du concours des années précédentes. Si vous souhaitez vous les procurer, vous trouverez les informations sur le site **www.enac.fr**

Rubrique téléchargement

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler le **05 62 17 40 82**

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le **concours et la formation TSEEAC** :

- Par téléphone au **05 62 17 40 74** auprès de **Laurette LUCARONI**, Bureau des Concours ENAC - tous les jours ouvrables de 9 h 30 h à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- Par internet : www.enac.fr
- Par courrier à l'ENAC :
Bureau des Concours
Concours TSEEAC
7, avenue Edouard Belin - BP 54005
31055 Toulouse Cedex 4

LES RESULTATS DU CONCOURS

- **Par internet** : www.enac.fr en saisissant votre numéro d'inscription et votre mot de passe.
- **Par lettre envoyée à votre domicile.**



Ecole Nationale
de l'Aviation Civile
Bureau des Concours

7 avenue Edouard Belin
BP 54005
31055 Toulouse cedex 4

Tél. + 33 (0) 5 62 17 40 74

www.enac.fr



ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE